



**HAL**  
open science

## Conclusion

Paul Bouffartigue

► **To cite this version:**

Paul Bouffartigue. Conclusion. Travail, jeunesse et migrations. Regards croisés Europe Amérique latine à l'heure de la mondialisation , Editions de l'IHEAL, 2016, Mémoires et Travaux, 0073-8298. 10.4000/enquete.233 . halshs-01439757

**HAL Id: halshs-01439757**

**<https://shs.hal.science/halshs-01439757v1>**

Submitted on 18 Jan 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## Conclusion

Paul Bouffartigue (Aix Marseille Univ, CNRS, LEST, Aix-en-Provence, France)

Paru dans : Bouffartigue P., Busso M., Supervielle M. (dirs.), *Travail, jeunesse et migration à l'heure de la mondialisation : informalité et précarité. Regards croisés Europe Amérique latine*, Paris, Editions de l'IHEAL (« Mémoires et travaux »), 2016, p. 223-229.

Qu'avons-nous appris au terme de ce voyage entre pays d'Europe et d'Amérique latine au travers de multiples et riches facettes des bouleversements qu'y connaissent les mondes du travail, ainsi que les conditions dans lesquelles les nouvelles générations et les travailleurs migrants tentent d'y faire leur place tout en y imprimant leur marque ?

J'en retiendrai deux points forts, qui sont autant de pistes de réflexion et d'invitation à poursuivre les approches comparatives internationales. 1- Au-delà du constat de la montée des modalités « précaires » et « informelles » de l'activité, la nécessité de sortir d'une vision eurocentrique et datée du travail pour appréhender les dynamiques en cours du côté des groupes sociaux subordonnés ; 2- L'intérêt de décloisonner les analyses portant sur les pratiques quotidiennes d'entraide et de solidarité au sein des de ces groupes et celles qui traitent des formes plus ouvertes et organisées de luttes sociales et politiques.

### Sortir des approches normatives du « travail » et du « non travail »

De cet assemblage de points de vue et d'objets qui tous mobilisent les notions d'« informalité » de « précarité » et s'en dégage d'abord la nécessité de critiquer leur acception commune. Cette critique concerne surtout la première des deux catégories. Ce n'est pas une nouveauté tant elle a suscité de controverses depuis ses début, en 1973. C'est le cas quand elle sert, ce qui est le plus souvent le cas, à désigner des activités économiques par leur écart à la règle ou au droit. Parce qu'elle tend de ce fait à occulter l'intrication entre activités ou moments plus « informels » et activités et moments plus « formels », les liens de dépendance réciproques et le flou des frontières entre ces deux pôles. Parce que la formalisation de situations informelles se traduit par des difficultés accrues d'application du droit, comme le montrent A. Lamanthe et V. Rau à propos des travailleurs saisonniers agricoles, d'origine souvent immigrée. Parce qu'elle maintient dans l'ombre des modes d'organisation collective sophistiqués qui les accompagne, comme on le voit à propos des réseaux sociaux qui structurent l'activité des *feriantes* boliviens observés par L. Brassamin. Ou parce que la notion se révèle bien moins pertinente que celle de « précarité » pour décrire les conditions concrètes des emplois, comme c'est le cas pour les migrantes boliviennes travaillant dans le *care*, le commerce de détail ou la confection textile en Argentine et en Espagne, étudiées par V. Baby-Colin et S.-M. Sasonne. Enfin, une des limites que la catégorie d'« informalité » partage avec celle de « précarité » est qu'elles tendent à invisibiliser les ressources individuelles et collectives que les individus et les groupes visés développent dans et malgré leur vulnérabilité économique, ressources qui soutiennent leur possible surgissement dans l'arène publique. Le processus migratoire lui-même, sans gommer les violences sociales dont il est le produit et le lieu peut nourrir une véritable « chaîne professionnelle » ouvrant des opportunités de nouvelles activités à des migrants. C'est ce qu'illustre le cas de l'Amérique centrale, évoqué par D. Mercier, où les flux migratoires sont d'autant plus intenses que la « transnationalisation » des territoires y est poussée.

Une fois armés de ces précautions et au terme de ce que l'ensemble des travaux ici réunis permettent de constater, on peut être pris de vertige en réfléchissant aux multiples implications de la profonde déstabilisation des rapports sociaux noués autour du travail. Reviennent alors au premier plan bien des questions refoulées par une vision étroite, car ethnocentrique et morale, de ce qu'est le travail. Les progrès récents d'une « histoire mondiale du travail » (Lindern, 2012) remettent en cause la réduction du travail au travail salarié en rappelant ses liens intimes avec d'autres formes sociales du travail : « D'une part, l'expérience du Sud mondialisé contemporain nous enseigne que les distinctions entre les salariés classiques et d'autres groupes subordonnés sont dans les faits très vagues (...) D'autre part, les recherches historiques révèlent que, par le passé, la ligne de démarcation entre les esclaves, les serfs et les autres subalternes non libres et les salariés « libres » étaient pour le moins ambiguë » (p. 16-17). En particulier de multiples formes hybrides, entre esclavage et salariat, qui sont autant de figures de « salariat bridé » - bridé par l'impossibilité, juridique ou pratique, de circuler sur le marché de la force de travail - ont existé (Moulier-Boutang, 1998). Elles se développent de nouveau, y compris dans les vieilles métropoles capitalistes. En France, la figure du « travailleur sans papier » est sans doute celle qui est venue le plus spectaculairement le rappeler. Mais les chiffonniers, les mendiants, les prostituées, les travailleuses domestiques ou encore les camelots sont autant d'autres figures sociales du travail longtemps rendues invisibles par l'histoire et la sociologie du travail : leurs activités ne sont pas considérées comme travail car elles font l'objet de préjugés théoriques et/ou moraux. Et, si cela peut être encore le cas pour des professions comme soldats ou les policiers, la privatisation de ces services encourage à y mettre fin, puisque la même activité peut être exercée pour le compte de l'Etat comme dans le cadre d'un contrat de travail pour un employeur privé. Il est donc temps de considérer comme travail « toute activité de *production intentionnelle d'objets ou de services utiles* - du moins qui jugés socialement comme tels.<sup>1</sup> Le travail salarié n'est qu'une des formes de travail dépendant. Cette donnée s'impose progressivement à nous, au rythme du délitement de la forme salariée du travail elle-même, en tant qu'activités bien institutionnalisées et clairement séparées dans l'espace et le temps des autres activités sociales. Renouveler nos approches du travail et des activités économiques en nous inspirant des apports ethnographiques et historiques c'est mettre les catégories institutionnelles et statistiques à l'épreuve, dans le même mouvement, de la critique scientifique et de la critique sociale portée par les expériences indigènes ou populaires de la vie laborieuse.

C'est ainsi que la réduction relative de la proportion d'emplois informels enregistrée dans deux des trois premières économies latino-américaines, au Brésil et en Argentine, ne nous dit pas grand-chose des dynamiques sociales sous-jacentes. En particulier du point de vue des logiques qui sous-tendent la régulation étatique de ces phénomènes, ou de leurs effets sociaux sur la division sociale et sexuée du travail. Isabelle Georges (2014) a montré, à partir de l'étude de différentes figures du travail de *care* au Brésil, combien la « formalisation » de diverses activités pouvait signifier aujourd'hui tout autre chose qu'un indicateur d'intégration dans la « société salariale » des années 50/70 : l'Etat néo-libéral initierait de nouveaux modes de gouvernement des pauvres, mêlant assistance et répression, en déléguant leur gestion à des acteurs privés et/ou en promouvant l'employabilité et l'entrepreneuriat de soi-même dans l'ensemble de ses domaines d'existence. Il est donc nécessaire de creuser la piste proposée par Bruno Lautier, « à qui profitent les règles ? », en étudiant mieux les usages et les effets du droit quand celui-ci semble de moins en moins concourir à l'universalisation des droits et à la réduction des distances sociales, au Sud comme au Nord. Certes, la dégradation de la condition laborieuse a favorisé l'idéalisation de ce qu'était la « société salariale » et l'occultation de ce qu'elle contenait comme

---

<sup>1</sup> Une telle définition qui ne préjuge ni des marges ni des frontières du travail, rejoint celle proposée par Alain Supiot (est travail toute activité « inscrite dans un rapport d'obligation sociale »), en invitant à poser la question des modalités de reconnaissance – sociale, institutionnelle, symbolique – de l'utilité sociale de l'activité.

formes de subordination et d'aliénation. Certes d'autres formes de sécurisation des conditions d'existence sont à imaginer que celles qui reposaient sur l'emploi protégé et les droits sociaux associés. Pas plus que les anciennes, les nouvelles générations ne limitent d'ailleurs leurs aspirations à la stabilité de l'emploi, ce livre en fournit maints exemples pris au Sud comme au Nord. Mais les progrès démocratiques et sociaux des années 50/70, quelles que soient leurs limites, reposaient sur des valeurs d'égalité et de solidarité largement étrangères à l'idéologie néo-libérale, et plus encore aux effets et usages sociaux de cette dernière.

### **Décloisonner sociologie du travail, sociologie de la vie quotidienne et sociologie politique**

La notion de « résistance » doit être utilisée avec précaution : la tentation est souvent grande de baptiser comme telle toute pratique sociale signalant le rôle actif joué par les sujets sociaux dans la relation qu'ils entretiennent avec leurs conditions d'existence. Or les mêmes conduites peuvent faire l'objet d'interprétations plurielles, allant d'un pôle négatif – conservation, adaptation, accoutumance – à un pôle positif – réactivité, inventivité, réappropriation. Mettre l'accent sur ce dernier pôle, où le refus s'alimente du possible, et afin d'éviter un usage extensif du mot où toute pratique peut être vue comme « résistance » peut conduire à l'abandonner. Si l'on suit M. Postone (2012) « le capital génère des *possibilités* et l'idée de résistance ne permet pas de penser dans ce sens-là ». De plus, la définition de l'acteur ou du sujet de l'action collective ne va jamais de soi : les collectivités concrètes de référence qui sont disponibles et mobilisées dans l'action collective » peuvent être très diverses, y compris dans l'action collective de type syndical (Segrestin, 1980). L'intérêt des deux études de cas contenues dans ce livre et surgies dans le Buenos Aires du tournant des années 2000 – les *cartoneros*, observés par D. Gorban, et les travailleurs des usines récupérées, avec qui M. Quijoux a travaillé – est de montrer comment des secteurs du monde du travail initialement plus que d'autres dominés socialement – sous des visages contrastés que sont, d'une part, le paternalisme de PME, et, d'autre part, la grande vulnérabilité économique – parviennent à se mobiliser collectivement en s'appuyant sur des ressources variées, que leur situation antérieure rendaient peu visibles. Pour les premiers, il s'agit de l'appropriation subjective de l'entreprise, dissimulée sous le zèle au travail et la docilité. Pour les seconds, il s'agit de la combinaison de formes de solidarités territorialisées – dont témoigne l'action collective des *cartoneros* usagers du transport ferroviaire –, de formes de solidarités professionnelles – avec la mise en place de coopératives et d'associations – et de formes de coalition avec des acteurs extérieurs au groupe professionnel. Reste que les modalités des « passages à l'action » collective à partir des formes ordinaires d'organisation sociale demeurent toujours riches d'énigmes que la sociologie des mobilisations collectives s'attache à tenter de résoudre. Les choix stratégiques et pratiques des dirigeants des organisations militantes sont évidemment cruciaux, comme le montre, aux USA, les effets des réorientations de plusieurs syndicats, en matière de syndicalisation des travailleurs précaires des services.

Mais cette sociologie n'est pas toujours être bien outillée pour saisir sur quelles ressources *internes* aux groupes concernés les mobilisations qu'elle juge « improbables » peuvent s'appuyer. Dans le cas des *cartoneros* l'arrivée dans cette activité de chômeurs dotés d'un capital militant construit dans leur ancienne vie professionnelle semble avoir joué un rôle décisif. Inversement, les autres sociologies spécialisées – dans le travail, la famille, les migrations, l'urbain – gagneraient à s'intéresser aux séquences rares mais significatives au cours desquelles les classes populaires investissent l'espace public pour revendiquer des droits – qu'il s'agisse d'enjeux de justice, de dignité, de reconnaissance, de citoyenneté – et faire valoir leur conception du commun. Témoignant ainsi d'une *politicité* populaire, notion forgée par D. Meklen afin de montrer que les sujets sociaux sont d'emblée construits dans et par la dimension politique du lien social.

Travailler à mettre en perspective les dynamiques de sociétés à la fois lointaines et proches stimule ainsi les renouvellements en cours dans des sciences sociales, trop longtemps marquées par les limites ethnocentriques et positivistes qui tiennent à leur genèse dans le monde académique occidental.

## Références

- Georges I. (2014), « La place de l’informalité et les modalités de l’action publique. Le cas du travail de care au Brésil ». *14 èmes Journées de Sociologie du Travail*, Lille, 17-19 juin.
- Linden van der M. (2012), “Enjeux pour une histoire mondiale du travail”, *Le Mouvement Social*, n° 4, p. 3-29.
- Moulier-Boutang Y. (1998), *De l’esclavage au salariat*, PUF
- Postone M. (2012), “Repenser la critique du capitalisme à partir de la domination sociale du temps et du travail”, *Les Mondes du Travail*, n° 9-10, p. 5-15.
- Segrestin D. (1980), “ Les communautés pertinentes de l’action collective. Canevas pour l’étude des fondements sociaux des conflits du travail en France ”, *Revue française de sociologie*, XXI, pp. 171-203.